

Permanence des soins

Ouverture d'une Maison Médicale de Garde au CH de Rodez



C'est dans le cadre du renforcement des liens ville-hôpital, en lien avec le projet de restructuration du service des urgences du CH de Rodez, qu'une Maison Médicale de Garde vient d'être mise en place au CH de Rodez.

Fruit d'une convention entre l'AMGAR « médecins de RODEZ » et le CH de Rodez, cette Maison Médicale de Garde a ouvert ses portes le 6 février 2021, sur le site du Centre Hospitalier, sur un bâtiment accolé au service des urgences.

Sa mise en place vise à renforcer la réponse aux besoins de santé de la population dans le cadre de la prise en charge des soins non programmés, en offrant un service de consultation de permanence des soins.

Sa proximité avec le service d'urgence en fait un atout supplémentaire dans le parcours de soin du patient relevant de soins non programmés. Elle permettra de réduire le temps d'attente et de prise en charge des patients relevant des urgences nécessitant le plateau technique du CH.

MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Fonctionnement : le Samedi de 12h00 à 00h00, et le Dimanche et jours fériés de 8h30 à 00h00
- Les patients sont adressés par le biais du 39 66 (numéro d'appel pour la permanence des soins en Aveyron).
- Les consultations sont assurées par des médecins généralistes libéraux, qui reçoivent les patients (enfants et adultes) relevant de leurs compétences.
- En cas de besoin d'examens complémentaires ou d'avis spécialisés :
 - Urgent : le patient est adressé au service des Urgences du centre hospitalier qui prend le relais,
 - Semi urgent : le patient est adressé à la structure de son choix, ou à son médecin traitant.

Il est essentiel de rappeler que :

- La Maison Médicale de Garde n'a pas pour vocation d'assurer le suivi médical des malades,
- Elle ne traite que des actes à caractère urgent (pas de renouvellement de traitement par exemple, de vaccination... : pour ces cas, se référer à son médecin traitant)
- Aucune prise de RDV n'est faite sur site : l'orientation des patients se fait via le 3966.



La Maison Médicale de Garde sera présentée à l'occasion d'un point presse
le **jeudi 11 février 2021, à 13h30.**

➔ RDV devant les urgences - accès direct depuis l'extérieur.

Ce point presse se tiendra notamment en présence de M. V.PREVOTEAU – directeur du CH Rodez, du Dr Alain VIEILLESZAZES – président du conseil de l'ordre des médecins, du Dr Jean PECHDO, président de l'association des tours de garde de Rodez, du Dr JOSSILLET, chef de service des urgences.